



## PRÉFET DE LA SEINE-MARITIME

### DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

Service Mer, Littoral et environnement Marin

Capitainerie du Port de Dieppe

# AVIS AUX USAGERS

EMPLACEMENT: **PORT DE DIEPPE**

DATE DU FAIT SIGNALÉ: 02 mai 2025

**FAITS À SIGNALER: Braderie du Pollet**

En raison de la Braderie du Pollet et de la forte affluence attendue pour cet évènement. Il n'y aura pas d'ouverture de la passerelle piétonne aux navires, le dimanche 04 mai 2025 marée de 17h52 sauf caractère d'urgence justifié.

Les navires non handicapés par leur tirant d'air circuleront conformément à la signalisation en vigueur.

Les autres navires décaleront leur passage à la marée précédente dimanche 04 mai 05h05 ou à la suivante le lundi 05 mai à 06h21.

Les informations et les consignes seront données par « Dieppe port » sur VHF 12

### Diffusion :

Sous-préfecture Dieppe  
DDTM76  
AIMLP  
Paris-Normandie  
Informations Dieppoises  
E-scaleport  
Mairie de Dieppe  
CRPEM-HN  
C.V.D.  
CND Aviron  
AUPPD  
DFDS

SMPN  
SMPN / Exploitation  
SMPN / Outillage  
SMPN / Pêche  
SMPN / Plaisance  
COMAR Manche  
CROSS GNZ  
Sémaphore de Dieppe  
TSM  
Lamanage Dieppe  
Affichage CAPD  
Pilotage Rouen

A Dieppe, 02/05/2025

Le Commandant du port,  
**Flavien MONTCHO**

